



Commune de
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 023/2024

Séance du 13 décembre 2024 A 19H30

Date de convocation : 05/12/2024

Date d'affichage : 05/12/2024

Secrétaire de séance : Monsieur MAUZÉ Jean-François

Nombre de conseillers : 10

Présent(e)s :

Monsieur SALENGRO Roland
Madame BERTON Dominique
Monsieur LENOIR Christian
Madame DEHIÈRE Aurélie
Madame GERARDEAUX Marlène
Madame DESOMBREUX Clarisse
Monsieur DELHAYE Guillaume
Monsieur MAUZÉ Jean-François

Absents excusés :

Monsieur DUFOUR Frédéric

Absents ayant donné procuration :

Monsieur GABELLE Simon a donné
procuration à Madame GERARDEAUX
Marlène

Objet : Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN- Comités syndicaux des 22 février 2024, 18 juin 2024 et 19 septembre 2024.

Le Conseil municipal

Vu les dispositions du Code général des collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIAN) ;

Vu les arrêtés successifs portant extension ou réduction du périmètre, modification des statuts du SIAN et notamment du 21 novembre 2008 dotant le SIAN d'une compétence à la carte supplémentaire « eau potable et Industrielle » et d'un changement de dénomination, à savoir le SIDEN-SIAN ;

Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 décembre 2008 portant adhésion du SIDENFrance au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Eau potable », entraînant de fait sa dissolution, les membres du SIDENFrance devenant de plein droit membres du SIDEN-SIAN pour cette compétence ;

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 avril 2018 et 28 janvier 2019,

Vu la délibération en date du 08 septembre 2023 du conseil Municipal de la commune de RUMILLY-EN-CAMBRESIS (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » ;

Vu la délibération en date du 27 novembre 2023 du conseil Municipal de la commune d'ESTREE-BLANCHE (Pas de Calais) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » ;

Vu la délibération en date du 10 janvier 2024 du conseil Municipal de la commune de BUSIGNY (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » ;

Vu la délibération en date du 22 mars 2024 du conseil Municipal de la commune de NOYELLES-SUR ESCAUT (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » ;

Vu la délibération en date du 04 septembre 2024 du conseil Municipal de la commune de CRESPIN (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » ;

Vu la délibération en date du 07 juin 2024 du conseil Municipal de la commune de TRESCAULT (Pas de Calais) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Eau potable » ;

Vu la délibération en date du 11 avril 2024 du conseil Municipal de la commune de SAINS-DU-NORD (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » ;

Vu la délibération en date du 25 juin 2024 du conseil Municipal de la commune de PAISSY (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Eau potable » ;

Vu la délibération en date du 05 aout 2024 du conseil Municipal de la commune d'HAVRINCOURT (Pas de Calais) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Eau potable » ;


Vu la délibération en date du 03 septembre 2024 du conseil Municipal de la commune d'URVILLERS (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Eau potable » ;


Considérant que le Conseil Municipal estime qu'il est dans l'intérêt de la commune d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN,

Le conseil approuve cette délibération à l'unanimité.

9 POUR	0 ABSTENTION	0 CONTRE
--------	--------------	----------

Certifié exécutoire par Nous Maire de
Sommaing sur Écaillon.
Compte tenu de la réception en Sous-
Préfecture et de sa publication le
18/12/2024

Le Maire,

Roland SALENGRO



Pour copie certifiée conforme

Sommaing sur Ecaillon, le 18/12/2024

Le Maire, Le secrétaire de séance,
Roland SALENGRO  

